

RAPPORT DE CHRISTOPHE LEROY, SECRETAIRE GENERAL

DND : DIRECTION NATIONALE DU DEVELOPPEMENT PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION**DNE** : DIRECTION NATIONALE DE L'ENTRAINEMENT ET DES METIERS DE LA PEDAGOGIE

Pour ce plan de mandat, et comme vous le savez déjà, la DND a été valorisée par une politique nouvelle et ambitieuse que voici :

- recenser les Ressources Humaines nationales à travers la création de questionnaires informatisés
- informer sur les dispositifs relatifs à l'[Emploi](#) via le site de la FFE
- recenser [les documents utiles](#) grâce à une veille documentaire nationale, en partenariat avec l'association « Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs » (PSEJE)
- mutualiser les expériences locales
- développer l'accès à de [Nouveaux Publics](#) via des dossiers de promotion
- aiguiller l'organisation de [semaines nationales thématiques](#)
- gérer les titres et les diplômes agréés par la Fédération Française des Échecs
- valider les stages organisés par les Comités départementaux et les Ligues
- aider à la structuration et au développement de la Direction Nationale de l'Entraînement et des métiers de la pédagogie (DNE)

Tout cela pour soulager le quotidien de nos Clubs et lancer une synergie commune et cohérente entre la FFE, nos Ligues, Comités, Clubs, Dirigeants et Intervenants Échecs.

Ainsi, au final, la DND suit cette feuille de route, tentaculaire !

- **Feuille de route de la DND et chantiers en cours afin de faire gagner du temps à tous et capitaliser nos actions de développement sur le territoire.**
- **Analyse du marché de l'animation via le Jeu d'Échecs** : Intervenants et publics possibles pour de futures interventions afin, déjà, de pérenniser ou consolider l'existant.
 - En collaboration avec le PSEJE, **construction et finalisation des dossiers de démarchage de tous les publics possibles dans l'animation Échecs (maternelles, primaires, collèges, EHPAD, foyers logement, maisons de retraite, centres sociaux, hôpitaux, milieux carcéraux et centres spécialisés)**. Voir la rubrique « Développement », et en particulier l'onglet « nouveaux publics » <http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=39>
 - Construction et **mise à disposition d'une base documentaire technique et pédagogique** pour l'ensemble des Clubs, de leurs Dirigeants et des Intervenants Échecs. Progressivement, vous pourrez vous appuyer librement sur cette documentation, qui comprend environ 1.600 pages (700 pages sont déjà en ligne), en

vous connectant sur le site fédéral www.echecs.asso.fr dans la rubrique Développement, onglet « Documents utiles ». Vous pourrez participer avec nous à ce grand projet national de structuration et de capitalisation de nos connaissances. Ils font déjà partie du programme d'un ou plusieurs **diplômes fédéraux (DIFFE & DAFPE)**, et sont gérés par la Direction Nationale du Développement par l'emploi et la formation (**DND**).

- **Relance de la Commission des Équivalences avec :**

- L'attribution de 26 diplômes par équivalence en 2014 : 1 DIFFE - 11 DAFPE1 - 4 DEFFE1 - 6 DAFPE2 - 3 DAFPE3 - 1 DEFFE2.
- L'attribution de 14 diplômes par équivalence sous condition en 2014 à 6 DAFPE 2 - 6 DAFPE3 et 2 DEFFE 2.

- **Emploi et formation**

mise en ligne des documents d'information sur les différents dispositifs existant, tout en dopant différents onglets du site fédéral, dont ceux des offres d'emplois, demandes d'emplois et de la formation.

2014, C'EST AUSSI :

- **L'informatisation du Label Club Formateur avec une refonte des diverses questions.**

Ce sont 77 Clubs qui ont eu le Label Formateur pour 2014-2017 (73 lors de la période 2009-2013). La campagne 2014-2017 se poursuit mais par période de 6 mois par an pour laisser respirer... les Bénévoles qui traitent ces informations !

- **La mise en place de formations BAC +2 DEUST AGAPSC, parcours Agent de Développement de Club Sportif (ADECS),**

Via la signature (en juin 2014), d'une convention de partenariat entre la FFE et l'UFR STAPS (Unité de Formation et de Recherche Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) de l'Université Claude Bernard Lyon I (une section existe à Paris).

Le DEUST est un diplôme de premier cycle de l'université, à vocation professionnelle, obtenu après deux années d'études. La formation a pour but l'acquisition de connaissances universitaires de base et d'une qualification professionnelle (la plupart du temps par des stages). Cette formation octroie de fait une carte professionnelle. Ces futurs diplômés, issus au final de votre structure, peuvent vous aider à structurer vos associations, organiser vos événements, rechercher des Sponsors, Mécènes, Fondations partenaires, et également à établir vos dossiers de demandes de subventions...

- **Le développement d'un stage d'approfondissement BAFA/BAFD sur la thématique « Jeu d'Échecs »**

En partenariat avec un organisme de formation habilité par le Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Vie associative et de l'Éducation Populaire, via le Comité de Pilotage mis en place par la FFE. C'est avec l'UCPA que la FFE a signé une convention (en février 2015) grâce au travail opiniâtre de Johanna BASTI : 1^{er} stage en juillet 2015.

- La signature, en septembre 2014, à l'occasion du séminaire annuel des Présidents de Ligues, d'un **partenariat avec la Fédération Nationale Profession Sport & Loisirs (PSL)**. Cette Fédération regroupe des associations locales agréées qui répondent à des objectifs définis par les pouvoirs publics depuis 1989. Elle a **vocation à soutenir, promouvoir, et pérenniser l'emploi qualifié dans les métiers du sport et de l'animation**, et se compose de 62 associations locales et groupements d'employeurs. Elle constitue le premier réseau de conseil et de soutien aux acteurs associatifs en France. L'objectif affiché de ce partenariat est d'accompagner les Clubs d'Échecs dans leur démarche de professionnalisation, de faciliter l'accès à l'emploi pour les entraîneurs, initiateurs, animateurs au sein des associations d'Échecs et des établissements scolaires, en s'appuyant notamment sur des logiques de mutualisation. Ainsi, les Ligues régionales, Comités départementaux et clubs, pourront adhérer auprès de l'association locale la plus proche. Dès lors, ils bénéficieront de conseils dans la définition des projets d'emploi, l'identification des coûts, la recherche des financements mobilisables, ainsi que de services de gestion administrative des emplois.

- Informations subsidiaires SERVICES CIVIQUES**

Clubs, Comités et Ligues servez-vous de la Fédération Nationale Profession Sport & Loisirs (PSL) pour trouver des Services Civiques pour vos structures. Plusieurs Clubs se sont aussi lancés dans l'aventure par leurs propres moyens : coût, pratiquement 0 € : il faut simplement un bon « Tuteur », c'est à dire vous-même !

- C'est aussi la modification de la forme de nos diplômes du DIFFE au DAFFE 3 dont voici les principaux extraits :**

- DIPLÔME D'INITIATEUR (DIFFE)**

Art. 1. Conditions et formalités d'Inscription à l'examen du DIFFE

- 1.1. Être âgé de plus de 14 ans.
- 1.2. Être licencié (A ou B) à la FFE pour l'année en cours.
- 1.3. Fournir un extrait de casier judiciaire n°3.
- 1.4. Avoir acquitté les droits d'inscription.
- 1.5. Suivre un stage d'une durée de 16 heures réparties sur 2 jours comme suit :
 - 13 heures de formation.
 - 3 heures d'examen écrit et oral.
- 1.6. Il n'y a pas de limite Elo pour ce diplôme.

- DIPLÔME D'ANIMATEUR 1^{er} DEGRÉ (DAFFE 1^{er} degré)**

Art. 1. Conditions et formalités d'Inscription à l'examen du DAFFE 1^{er} degré

- 1.1. Être âgé de plus de 18 ans.
- 1.2. Être licencié A ou B à la FFE pour l'année en cours.
- 1.3. Fournir un extrait de casier judiciaire n°3.
- 1.4. Avoir acquitté les droits d'inscription et déposer un dossier d'inscription comportant un CV.

1.5. Suivre un stage d'une durée de 42 heures réparties comme suit :

- 3 jours complets + ½ journée de stage soit 28 heures.
- une demi-journée d'examen écrit et oral soit 4 heures.
- un stage pratique de 10 heures à réaliser auprès d'un club ayant le label Formateur de la FFE ou d'une association conventionnée avec la FFE.
- n'est pas comptabilisée ici la rédaction du Mémoire à réaliser dans les 2 mois après le stage.

1.6. Il n'y a pas de limite Elo pour ce diplôme.

Remarque : il n'est pas nécessaire d'avoir passé le DIFFE pour passer le DAFFE 1°.

• **DIPLÔME D'ÉDUCATEUR-FORMATEUR (DAFFE 2° degré)**

Art. 1. Conditions et Formalités d'Inscription à l'examen du DAFFE 2° degré

1.1. Être âgé de plus de 21 ans.

1.2. Être licencié A ou B à la FFE pour l'année en cours.

1.3. Fournir un extrait de casier judiciaire n°3.

1.4. Avoir eu, à un moment, un classement Élo égal ou supérieur à 1700 Élo (cadence longue).

1.5. Avoir acquitté les droits d'inscription et déposé un dossier d'inscription comportant :

- un CV ;
- une lettre de motivation ;
- le projet pédagogique du candidat.

Deux autres nouveautés notables :

- Les stages DAFFE 2°degré sont organisés uniquement à l'initiative de la Fédération Française des Échecs.
- À l'issue des stages, du DIFFE ou DAFFE, des documents finaux d'évaluation des formateurs seront distribués aux stagiaires participants.

• **DIPLÔME DE PROFESSEUR (DAFFE 3° degré)**

Art. 1. Conditions et formalités d'inscription à l'examen du DAFFE 3° degré

1.1. Être âgé de plus de 21 ans.

1.2. Être licencié A ou B à la FFE pour l'année en cours.

1.3. Fournir un extrait de casier judiciaire n°3.

1.4. Avoir eu, à un moment, un classement Elo égal ou supérieur à 1700 Elo (cadence longue).

1.5. Posséder un diplôme DAFFE 2° degré.

1.6. Avoir acquitté les droits d'inscription et déposé un dossier d'inscription comportant :

- un CV ;
- une lettre de motivation ;
- le projet pédagogique du candidat.

Voir les autres compléments sur le site de la FFE, rubrique Formation.

2014, C'EST AUSSI du côté de la DNE
(DIRECTION NATIONALE DE L'ENTRAÎNEMENT ET DES METIERS DE LA PÉDAGOGIE)

PAR DARKO ANIC, DIRECTEUR DE LA DNE

Depuis ma prise de fonction en février 2014, l'activité de la DNE est allée dans plusieurs directions :

▪ **Conception du site de la DNE** (onglet « L'Entraînement » sur le site fédéral)

À travers les nombreux articles postés, il est possible de reconnaître la stratégie de développement de l'entraînement et de la formation des entraîneurs, que nous souhaitons mettre en place.

- En avril 2014, pendant le Championnat de France des Jeunes à Montbéliard, nous avons tenu **la première réunion de la DNE**, à laquelle un large public a été convié. Les lignes de développement ont été évoquées, et nous avons invité les entraîneurs, les animateurs, et tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement et à l'entraînement, à nous rejoindre dans nos actions et à s'exprimer sur notre site.

- J'ai donné deux conférences ; la première à Montbéliard pendant le championnat jeunes, sur le thème **"Performance, oui ! Mais à quel prix ?"**, destinée aux parents des joueurs et aux entraîneurs. Le vif succès de cette conférence a montré à quel point la pression influence nos joueurs, et a mis à jour la nécessité de communiquer sur ce sujet.

Une deuxième conférence a eu lieu au mois d'août à Nîmes, pendant le Championnat de France adultes. Le thème **"La préparation mentale"** en a intrigué plus d'un, démontrant que le jeu d'échecs ne se résume pas au calcul des variantes et à la théorie, mais que l'être humain y est aussi fortement impliqué. Dès lors, il y a nécessité à en parler.

▪ **La réforme de la Formation**

- Depuis plus de 6 mois, nous sommes tous très engagés sur la réforme de la formation DIFFE, DAFPE et DEFFE (avec Jordi Lopez, Matthieu Bissières, et Christophe Leroy, directeur de la DND - ! – via un mini pôle à Lyon avec principalement Julien Dubrueil et Sylvain Ravot, et bientôt, une petite équipe de personnes en Service Civique). Cela avait déjà abouti à la réforme des DIFFE et DAFPE. (*Voir Rubrique Formation*).

- À présent nous sommes sur la réforme de la formation DEFFE qui sera présentée au CD FFE de juin 2015, (le CD nous a demandé d'affiner et de moduler notre travail présenter en novembre 2014 puis février 2015, afin d'introduire un 3^e diplôme DEFFE).

Toutes ces réformes sont importantes : elles collent beaucoup mieux au développement que nous souhaitons pour nos formateurs qui travaillent sur le terrain.

- Une nouveauté importante, que nous voulons introduire dans notre système de formation, est le recours au financement via les **fonds de collecte de la formation professionnelle**. Il est important en effet de trouver des ressources à l'extérieur de la FFE. Nous voulons **mettre en place les procédures** qui aideront les futurs participants de nos stages de formation à obtenir le financement via un nouveau dispositif d'état : le **CPF** (le Compte Personnel de Formation, qui remplace, depuis le début d'année le DIF - le Droit Individuel à la Formation).
- Nous souhaitons également que les Ligues soutiennent les actions de formation, et établir avec elles une coopération et une communication très proches. Elles pourront elles aussi apporter une aide complémentaire pour les futurs stagiaires, particulièrement ceux qui n'auront pas la possibilité de bénéficier du dispositif CPF. Des fonds existent, il faut les mobiliser ensemble !
- **Important**

La DNE n'a pas à ce jour **de budget spécifique**, ce que je regrette vivement. Cela nous a empêché de mettre en place l'année dernière les projets de recherche (pas très coûteux), par exemple avec notre psychologue chercheur Philippe Chassy qui travaille actuellement à la *Hope University* de Liverpool (Angleterre).

Ces recherches pourront nous aider à mieux comprendre un certain nombre de phénomènes psychologiques, notamment la pression échiquéenne, la motivation, la préparation. Elles permettront également de développer des méthodologies fort utiles, pas seulement pour nos compétiteurs de haut niveau, mais aussi pour tous ceux qui utilisent le jeu d'Échecs dans le domaine de l'Éducation.

PRÉCONISATION FINALE & STRUCTURATION POUR 2015

- La structuration de la DND et de la DNE (le concept et les documents supports) est en phase finale, toutefois **il est temps de créer une Cellule de Développement/Contact avec les Dirigeants, les Animateurs, les Ligues, les Comités et les Clubs**. Pour cela, il faut du personnel : **4 équivalent temps plein supplémentaires sont nécessaires (fourchette basse)**.

La DND s'attelle à la création d'une telle équipe depuis octobre 2014. Elle a bon espoir de la lancer à partir de mars 2015...

Elle pourra de surcroît donner une impulsion et réussir ce que nous n'avons pas complètement achevé cette première année soit, **la diversification nécessaire du Jeu d'Échecs, via nos Semaines Thématiques Nationales (Féminines, Scolaires, Santé, Handicap et Seniors)**.

Une assez bonne réussite pour les Féminines et les Scolaires, mais à développer et à structurer pour le reste.

- L'étude de faisabilité (note d'opportunité économique) pour la création d'un CQP, d'un BPJEPS ou des plans de Formation par alternance, ne pourra aboutir sans une équipe structurée (et plus nombreuse !). Ainsi, seul un « Secrétariat » fort dans le domaine de la Formation pourra nous permettre :
 - d'accéder aux fonds de collecte de la formation professionnelle,
 - de promouvoir nos nouvelles formations support, telles que le BAFA (avec l'UCPA) ou le DEUST (avec l'Université Lyon 1)
 - de dépouiller l'ensemble des enquêtes et questionnaires qui ont circulé durant toute cette année 2014.
- De ce fait, la construction de haut en bas d'un **projet associatif (ou de développement) cohérent, qui part de la FFE et va jusqu'aux Ligues, Comités et Clubs**, en conformité avec les directives ministérielles, est là aussi clairement le seul chemin pour avancer. **Tel est d'ailleurs l'objet du projet associatif qui vous sera bientôt présenté.**
- Bien évidemment, l'invitation de **chaque Ligue à nommer un responsable « Formation, Emploi »** pour réaliser un recensement de tous les Intervenants, diplômés ou non, est plus que jamais d'actualité.

NOS DIPLOMES ACTUELS et la COMMISSION des EQUIVALENCES

À l'initiative des Ligues et des Comités Départementaux, des stages de formation d'initiateurs ou d'animateurs (DIFFE ou DAFPE) et d'entraîneurs (DEFPE) sont organisés à travers le territoire national. La Fédération nomme un formateur (DAFPE 2^e, 3^e degré ou Maître-Entraîneur selon le cas) pour animer ces stages. Par la suite, la Fédération prend en charge le suivi des dossiers et l'attribution des diplômes. Le montage financier des stages est de la responsabilité des organisateurs, qui bénéficient toutefois d'une aide de la FFE.

La FFE délivre **trois types de diplômes**, qui valident des compétences très différentes :

- **Le Diplôme d'Initiateur de la FFE (DIFFE)**

Il confère le titre **d'Initiateur de la Fédération Française des Échecs** et forme son titulaire à exercer des fonctions d'animation au jeu d'Échecs au sein des clubs, des établissements scolaires, des écoles d'échecs, des associations, des MJC...

Remarque : ce diplôme est adapté aussi aux enseignants de l'Éducation Nationale souhaitant acquérir une formation d'Initiateur au jeu d'Échecs.

- **Les Diplômes d'Animateur de la FFE (DAFPE) Animateur (1^{er} degré), Éducateur-Formateur (2^e degré) et Professeur (3^e degré).**

- Le **premier niveau** (DAFPE 1) s'adresse à des personnes souhaitant acquérir les compétences pédagogiques nécessaires pour initier et enseigner les échecs en milieu scolaire, en club, dans des écoles d'échecs, des associations, des MJC. Le contenu est plus pédagogique que sportif.

- Le **deuxième niveau** (DAFFE 2 Educateur-Formateur) englobe les connaissances issues des DIFFE et des DAFFE 1 et permet d'animer en plus des stages DIFFE et DAFFE 1.
- Le **3^e diplôme** (DAFFE 3 Professeur) englobe les connaissances issues des DIFFE, DAFFE 1 et DAFFE 2. Il permet également d'animer et diriger des stages de formation DIFFE, DAFFE 1 et DAFFE 2.
- **Les Diplômes d'Entraîneur de la FFE (DEFFE) Entraîneur** (1^{er} degré) et **Maître-Entraîneur** (2^e degré).
Ils s'adressent à des personnes ayant déjà un bon niveau échiquéen (minimum exigé 2000 Elo pour entraîneur, MF pour Maître entraîneur), désirant entraîner réellement des joueurs de compétition souhaitant avoir les meilleurs résultats sportifs possibles.
- **La Commission d'Équivalences**, qui étudie les demandes prévues dans chaque règlement, attribue les diplômes par équivalence une fois par semestre. Les demandes doivent être déposées avant le 30 juin et le 31 décembre. Elles doivent être adressées au Président de la DND, Christophe LEROY (christopheleroy42@gmail.com) et au responsable de la DND au secrétariat Fédéral, Jordi LOPEZ (jordi.lopez@echecs.asso.fr).

Si vous souhaitez suivre un stage, consultez [les annonces de stages](#).

Si vous ne trouvez rien, contactez [votre Ligue](#) qui recense les demandes, ou directement la Fédération.

POINT SUR L'ORGANISATION DES STAGES DIFFE, DAFFE & DEFFE en 2014

Il y a eu en 2014, 19 stages DIFFE, 11 DAFFE 1^o et 2 stages DEFFE 1^o, soit 32 stages en tout, 11 de plus qu'en 2013.

Augmentation du nombre de stagiaires : 325 en 2014 pour 230 en 2013 (208 en 2012, 229 en 2011, 258 en 2010, 275 en 2009 et 138 en 2008).

Lieu	Dates	Formateur	Candidats
Stages DIFFE			
Angoulême (16)	08 > 15/02/2014	Jean-Michel Gauvin	7
Beauvais (60)	15 > 16/02/2014	Alain Barnier	20
Chambéry (87)	08 > 09/03/2014	Claire Pernoud	6
Chauffailles (71)	03 > 04/05/2014	Jacky Fargère	7
Avoine (37)	17 > 18/05/2014	Philippe Poulain	8
Le Chesnay (78)	21 > 22/06/2014	Louis Leclerc	11
Roanne (42)	28 > 29/06/2014	Christophe Leroy	10
Prayssac (46)	05 > 06/07/2014	Osmin Renaud	12
Aubin (12)	05 > 06/07/2014	Patrice Etchegaray	10
Guéret (23)	05 > 06/07/2014	Philippe Poulain	11
Saint-Denis (La Réunion)	16 > 18/08/2014	Emmanuel Reinhart	13
Dieppe (76)	24/08 > 06/09/2014	Darko Anic	10
Tours (37)	06 > 09/09/2014	Philippe Poulain	12

Châlons-en-Champ. (51)	13 > 24/09/2014	Serge Krumm	7
Sucé-sur-Erdre (44)	20 > 21/09/2014	Bruno Raté	8
Montpellier (34)	20 > 21/09/2014	Stephen Boyd	6
Bordeaux (33)	04 > 05/10/2014	Hervé Perrin	8
Châteauroux (36)	29 > 30/11/2014	Philippe Poulain	7
Mundolsheim (67)	22 > 23/11/2014	Manuel Ménétrier	12
TOTAL DIFFE			185
Stages DAFFE 1°			
Ille-sur-Têt (66)	08 > 16/02/2014	Stephen Boyd	12
Paris (75)	18 > 21/02/2014	Marc Gatine	20
Grenoble (38)	08 > 11/03/2014	Matthieu Bissières	11
La Farlede (83)	01 > 05/05/2014	Stéphane Escafre	13
Lille (59)	08 > 11/05/2014	Alain Barnier	15
Nice (06)	14 > 22/06/2014	Jean-Philippe Gentilleau	10
Laragne (05)	03 > 06/07/2014	Orazio Puglisi	8
Paris (75)	15 > 18/07/2014	Marc Gatine	15
Le Tampon (La Réunion)	07 > 10/08/2014	Emmanuel Reinhart	10
Salon-de-Provence (13)	20 > 28/09/2014	Stéphane Escafre	6
Guichen (35)	04/10 > 30/11/2014	Kévin Terrieux	8
Total DAFFE 1°			128
Stage DEFFE 1°			
Sélestat (67)	01 > 05/03/2014	Etienne Mensch	8
Cannes (06)	15 > 19/07/2014	Darko Anic	4
Total DEFFE1°			12
TOTAL GÉNÉRAL			325

Diplôme	Nombre de titulaires (licenciés au 31/12/2014)
DIFFE	483
DAFFE 1	1142
DAFFE 2	64
DAFFE 3	47
DEFFE 1	248
DEFFE 2	13
TOTAL	1997

*Vu le nombre actuel
de diplômés en France,
incluant les petits nouveaux (325 !),
vous comprendrez pourquoi nous
nous lançons dans la structuration
tous azimuts de nos Ressources
Humaines, via la DND et la DNE,
avec une motivation indescriptible,
tout en lançant des Semaines
Thématiques Nationales !*

En avant le Jeu d'Échecs !